

ÉTATS FINANCIERS

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) qui comprennent les bilans aux 31 mai 2012 et 2011 et les états des résultats, des évolutions de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux 31 mai 2012 et 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A105976



² CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125741

Montréal, le 28 juin 2012

BILANS

AUX 31 MAI

(en milliers \$, sauf l'actif net par action)

2012

2011

Actif

Investissements en capital de développement (note 4)	4 918 765	4 269 537
Autres investissements (note 5)	4 123 020	4 190 196
Débiteurs et autres actifs (note 8)	656 836	264 248
Encaisse	13 789	6 372
Immobilisations (note 9)	61 076	62 323
Impôts sur les bénéfices	93	-
	<u>9 773 579</u>	<u>8 792 676</u>

Passif

Billets (note 10)	428 544	349 503
Créditeurs et autres passifs (note 12)	816 434	260 894
Impôts sur les bénéfices	-	1 170
Impôts futurs (note 17)	3 913	3 298
	<u>1 248 891</u>	<u>614 865</u>

Actif net (note 13)

Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 13)	<u>320 629</u>	<u>315 504</u>
--	----------------	----------------

Actif net par action de catégorie A

26,59 25,92

Éventualités (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Yvon Bolduc, administrateur



Michel Arsenault, administrateur

RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers \$, sauf le bénéfice par action)	2012	2011
Produits		
Intérêts (note 15)	174 804	188 403
Dividendes	72 614	67 116
	<u>247 418</u>	<u>255 519</u>
Charges (note 16)		
Frais corporatifs	38 812	38 364
Frais d'investissements en capital de développement et autres investissements	32 439	32 111
Frais de développement et d'administration de l'Actionariat et de la Formation économique	45 923	41 954
Taxe sur le capital	–	1 064
Amortissement des immobilisations corporelles et du développement informatique	4 974	4 307
	<u>122 148</u>	<u>117 800</u>
Revenu net de placement avant impôts	125 270	137 719
Impôts (note 17)	27 489	26 080
Revenu net de placement	<u>97 781</u>	<u>111 639</u>
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements		
Réalisés	49 249	79 708
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	69 614	460 234
Frais de transaction	(2 000)	(1 298)
	<u>116 863</u>	<u>538 644</u>
Bénéfice net	<u>214 644</u>	<u>650 283</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A	317 092	310 228
Bénéfice par action de catégorie A	<u>0,68</u>	<u>2,10</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers \$)	Capital-actions de catégorie A (note 13)			Surplus d'apport (note 13)	Bénéfices non répartis	Actif net
	Série 1	Série 2	Souscrit			
2012						
Solde au début	6 676 628	78 428	727	1 052 330	369 698	8 177 811
Bénéfice net					214 644	214 644
Émissions d'actions	757 066	9 981				767 047
Variation nette des souscriptions d'actions			33			33
Rachats d'actions	(507 864)	(11 926)		(77 253)	(22 877)	(619 920)
Variation des rachats en attente	(12 475)			(3 007)	555	(14 927)
Virements (note 13)	97 000				(97 000)	-
Solde à la fin	7 010 355	76 483	760	972 070	465 020	8 524 688
2011						
Solde au début	6 276 688	76 876	442	1 114 405	(174 059)	7 294 352
Bénéfice net					650 283	650 283
Émissions d'actions	688 157	10 092				698 249
Variation nette des souscriptions d'actions			285			285
Rachats d'actions	(391 659)	(8 540)		(62 075)	(3 139)	(465 413)
Variation des rachats en attente	442				(387)	55
Virements (note 13)	103 000				(103 000)	-
Solde à la fin	6 676 628	78 428	727	1 052 330	369 698	8 177 811

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers \$)	2012	2011
Activités d'exploitation		
Revenu net de placement	97 781	111 639
Éléments sans effet sur la trésorerie et variation des éléments hors-caisse		
Intérêts capitalisés sur investissements en capital de développement	(3 071)	(8 113)
Intérêts capitalisés sur billets	16 766	16 008
Amortissement des immobilisations corporelles et du développement informatique	4 974	4 307
Impôts futurs	615	3 155
Débiteurs et autres actifs	(403 672)	(61 110)
Créditeurs et autres passifs	459 490	1 553
Impôts sur les bénéfiques	(1 263)	5 326
Autres	975	3 186
Frais de transactions	(1 972)	(1 297)
	170 623	74 654
Activités de financement		
Émissions de billets	263 906	100 828
Remboursements de billets	(201 631)	(172 177)
Émissions et souscriptions d'actions	767 080	698 534
Actions rachetées	(620 177)	(466 038)
	209 178	161 147
Activités d'investissement		
Acquisitions d'investissements en capital de développement	(1 018 526)	(649 431)
Produits de cessions d'investissements en capital de développement	670 847	557 469
Acquisitions d'autres investissements	(8 067 744)	(11 997 154)
Produits de cessions d'autres investissements	8 046 753	11 855 568
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 335)	(3 119)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	2 250	-
Développement informatique	(2 629)	(1 298)
	(372 384)	(237 965)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	7 417	(2 164)
Encaisse au début	6 372	8 536
Encaisse à la fin	13 789	6 372

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent des impôts versés de 26,1 M\$ (2011 : 20 M\$).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

1. LOI CONSTITUTIVE

STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le Fonds), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois;
- b) de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec;
- c) de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises;
- d) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

NORME DE 60 %

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, au cours de chaque exercice financier, la part des investissements en capital de développement du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le pourcentage des investissements en capital de développement moyens admissibles au regard de l'actif net moyen de l'exercice précédent se situe à 67,0 % au 31 mai 2012 (2011 : 71,0 %).

Puisque le pourcentage minimal de la norme est atteint au 31 mai 2012, les règles régissant la norme de 60 % ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour l'exercice 2012-2013.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds est une société de placement en vertu de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) et applique, à cet égard, les principes comptables y afférents.

L'état du résultat étendu n'est pas présenté, car il n'y a aucun élément à y inclure.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses, notamment dans l'établissement de provisions et l'évaluation à la juste valeur des investissements en capital de développement et autres investissements, qui influent sur les montants figurant dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction.

Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont les débiteurs et autres actifs, excluant les titres achetés en vertu de conventions de revente et les instruments financiers reliés aux titres achetés en vertu de conventions de revente. Les passifs financiers classés comme autres passifs sont les billets et les créditeurs et autres passifs, excluant les titres vendus en vertu de conventions de rachat. Tous ces instruments sont comptabilisés au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les investissements en capital de développement et autres investissements sont évalués à la juste valeur établie de la façon suivante :

a) Instruments financiers non cotés

Les instruments financiers non cotés sont constitués d'actions, de parts et de prêts et avances.

Ces instruments sont évalués à la juste valeur en fonction de techniques et de modèles d'évaluation appropriés qui peuvent ne pas être principalement basés sur des informations de marché observables. Les informations de marché observables sont appliquées aux modèles d'évaluation si elles sont disponibles.

La juste valeur déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables dont tiendraient compte des parties dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance. Certaines hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur la juste valeur dont celles retenues pour déterminer les flux monétaires caractéristiques, le niveau de risque et le taux de croissance futur associés à ces flux en tenant compte des conditions économiques, des perspectives d'avenir du secteur d'activité concerné et des conditions propres à l'entreprise.

Les parts de fonds de couverture sont évaluées à la juste valeur établie par leur administrateur respectif à la date la plus rapprochée de celle du bilan du Fonds.

b) Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont constitués d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Ces instruments sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés à la date du bilan. Lorsque exceptionnellement le marché d'un instrument financier n'est pas actif, celui-ci est alors évalué selon des techniques d'évaluation appropriées dont, entre autres, les méthodes établies pour les instruments financiers non cotés.

c) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés cotés sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés à la date du bilan. Les instruments financiers dérivés non cotés sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs.

PRÊTS DE TITRES, TITRES ACHETÉS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son fiduciaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, des opérations d'achats de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre à court terme, à un prix et à une date prédéterminés. Le programme permet également de conclure des opérations de ventes de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les racheter à court terme, à un prix et à une date prédéterminés. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés sous Intérêts à l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux (%)
Corporelles		
Bâtisses	linéaire	2,5
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20,0
Équipement informatique	linéaire	25,0
Développement informatique	linéaire	33,3

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

a) Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Dividendes

Les dividendes non cumulatifs sont comptabilisés à la date de leur déclaration, et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Gains et pertes sur investissements en capital de développement et autres investissements

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements à l'état des résultats et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, multipliés par les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient réalisés.

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires et ceux comptabilisés à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires de retraite des gestionnaires et des employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des employés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes se situe entre 8,5 et 12,1 années (2011 : entre 8,8 et 12,2 années).

3. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé en 2008 que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, pour les entités ayant une obligation d'information du public. Le CNC a ensuite confirmé en décembre 2011 que les sociétés de placement, au sens de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de l'ICCA, devront appliquer les IFRS pour la première fois aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Ainsi, le Fonds a reporté sa date de première application et présentera ses premiers états financiers intermédiaires préparés selon les IFRS le 30 novembre 2014. Le Fonds respecte son plan de conversion aux IFRS.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

4. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.

(en milliers \$)	2012			2011		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Non garantis						
Actions cotées	666 736	45 502	712 238	564 727	134 799	699 526
Actions et parts non cotées ¹	2 381 376	231 649	2 613 025	2 051 802	46 032	2 097 834
Prêts, obligations et avances	1 592 344	(24 144)	1 568 200	1 488 162	(47 146)	1 441 016
Garantis						
Prêts et avances	29 173	(3 871)	25 302	65 534	(34 373)	31 161
	4 669 629	249 136	4 918 765	4 170 225	99 312	4 269 537

1. Les actions et parts non cotées incluent des parts de fonds de couverture d'une juste valeur de 89,7 M\$ (2011 : 119,3 M\$).

La rubrique Investissements en capital de développement inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 283,7 M\$ (2011 : 258,6 M\$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES À LA JUSTE VALEUR

(en milliers \$)	Taux variables		Taux fixes		Total
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	
2012					
Non garantis	104 134	362 866	335 348	765 852	1 568 200
Taux moyen effectif (%)	9,1	2,8 ¹	8,5	7,3	
Garantis	413	7 429	150	17 310	25 302
Taux moyen effectif (%)	5,0	14,4	8,1	11,6	
2011					
Non garantis	51 303	259 882	393 688	736 143	1 441 016
Taux moyen effectif (%)	11,8	1,1 ¹	9,7	7,7	
Garantis	19 188	4 816	4 477	2 680	31 161
Taux moyen effectif (%)	6,9	12,4	11,8	9,3	

1. Ce taux moyen inclut des avances remboursables à demande ne portant pas intérêt faites à une société en propriété exclusive au montant de 294,2 M\$ (2011 : 235,1 M\$). En excluant ces avances, le taux moyen effectif serait de 12,0 % (2011 : 10,0 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

4. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Investissements technologiques	Manufacturier et primaire	Services et tourisme	Fonds régional ou local et immobilier	Total
2012					
Coût	874 966	1 150 805	1 825 158	818 700	4 669 629
Plus-value (moins-value) non réalisée	(176 520)	(17 855)	241 706	201 805	249 136
Juste valeur	698 446	1 132 950	2 066 864	1 020 505	4 918 765
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	21 723	78 430	85 302	(185 455)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	415 625	118 234	215 802	72 141	821 802
Garanties et cautionnements ²		6 898	9 331		16 229
	1 135 794	1 336 512	2 377 299	907 191	5 756 796
2011					
Coût	864 934	1 069 118	1 456 434	779 739	4 170 225
Plus-value (moins-value) non réalisée	(212 465)	(82 573)	244 297	150 053	99 312
Juste valeur	652 469	986 545	1 700 731	929 792	4 269 537
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	23 153	76 346	71 973	(171 472)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	445 769	101 283	290 703	81 023	918 778
Garanties et cautionnements ²		11 190	7 324		18 514
	1 121 391	1 175 364	2 070 731	839 343	5 206 829

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Des fonds engagés mais non déboursés, un montant de 248,1 M\$ (2011 : 251 M\$) représente des facilités de crédit et des financements de projets de sociétés en exploitation, dont l'échéance moyenne pondérée est de 15 mois (2011 : 6 mois); et un montant de 573,7 M\$ (2011 : 667,8 M\$) représente des engagements, qui seront déboursés par tranches, auprès de fonds spécialisés, dont l'échéance moyenne pondérée est de 9,3 ans (2011 : 8,5 ans). Des engagements d'un montant de 89,9 M\$ (2011 : 153,8 M\$) sont en devises, libellés principalement en dollars américains.
2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers, pour un montant maximal total non actualisé et aux fins suivantes :

(en milliers \$)	2012	2011
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – sans recours	7 831	8 574
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – avec recours	8 398	9 940
	16 229	18 514

Au 31 mai 2012, la moins-value non réalisée relativement aux garanties et cautionnements est de 4,5 M\$ (2011 : 3,7 M\$) et est présentée sous Crédeurs et autres passifs.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations, en tenant compte des provisions constituées, occasionnent des charges importantes additionnelles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

5. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des autres investissements*, non audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.

(en milliers \$)	2012			2011		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Actions cotées et parts non cotées	1 607 277	(92 976)	1 514 301	1 390 782	118 857	1 509 639
Parts de fonds de couverture	238 510	2 540	241 050	230 053	(13 614)	216 439
Obligations	2 032 824	120 890	2 153 714	2 246 336	56 749	2 303 085
Instrument du marché monétaire	207 346	129	207 475	153 622	218	153 840
	4 085 957	30 583	4 116 540	4 020 793	162 210	4 183 003
Instrument financiers dérivés	43	6 437	6 480	–	7 193	7 193
	4 086 000	37 020	4 123 020	4 020 793	169 403	4 190 196

La rubrique Autres investissements inclut des titres en devises d'une juste valeur de 1 338,5 M\$ (2011 : 1 267,7 M\$), dont principalement 825,9 M\$ (2011 : 710 M\$) en dollars américains, 170,0 M\$ (2011 : 165,6 M\$) en livres sterling et 153,2 M\$ (2011 : 201,1 M\$) en euros.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

Obligations

(en milliers \$)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	De 20 à 30 ans	30 ans et plus	Total
2012							
Juste valeur	206 858	699 972	575 566	221 241	395 104	54 973	2 153 714
Coût	209 031	696 094	538 235	196 441	338 660	54 363	2 032 824
Valeur nominale	205 856	674 956	516 919	167 872	306 258	53 559	1 925 420
Taux moyen effectif (%)	2,0	2,7	3,8	4,4	4,5	3,0	3,4
Taux moyen nominal (%)	3,1	3,9	4,4	5,8	5,2	3,1	4,3
2011							
Juste valeur	145 987	811 191	629 487	232 977	330 815	152 628	2 303 085
Coût	148 286	807 981	607 105	222 395	309 499	151 070	2 246 336
Valeur nominale	144 576	784 732	593 012	192 101	288 934	146 062	2 149 417
Taux moyen effectif (%)	2,2	2,9	4,3	4,9	5,0	3,7	3,8
Taux moyen nominal (%)	3,9	4,0	4,6	6,2	5,5	3,9	4,6

Instrument du marché monétaire

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
2012				
Juste valeur	56 991	150 484		207 475
Taux moyen effectif (%)	1,0	1,1		1,1
2011				
Juste valeur	400	141 548	11 892	153 840
Taux moyen effectif (%)	1,0	1,2	1,5	1,2

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUITE)

Instruments financiers dérivés

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
2012				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options cotés sur indice boursier				
Achats d'options de vente		80		80
Ventes d'options d'achat		(45)		(45)
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	237	8		245
Ventes	(22 000)	(36)		(22 036)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	-	-		-
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	(246)	(4 884)		(5 130)
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	-			-
Contrats de swap de gré à gré sur taux d'intérêt			(3 774)	(3 774)
	(22 009)	(4 877)	(3 774)	(30 660)
Valeur notionnelle				
Contrats d'options cotés sur indice boursier				
Achats d'options de vente		2 693		2 693
Ventes d'options d'achat		9 012		9 012
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	568 341	10 525		578 866
Ventes	881 848	547 637		1 429 485
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	11 182	114 215		125 397
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	147 743	359 854		507 597
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	3 494			3 494
Contrats de swap de gré à gré sur taux d'intérêt			25 000	25 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUITE)

Instruments financiers dérivés (suite)

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
2011				
Juste valeur ¹				
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	(14)	(5)		(19)
Ventes	(7 846)	116		(7 730)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	-	-	-	-
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	(2 077)			(2 077)
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	-			-
Contrats à terme normalisés sur produits de base		-		-
Contrats de swap de gré à gré sur taux d'intérêt			(2 475)	(2 475)
	(9 937)	111	(2 475)	(12 301)
Valeur notionnelle				
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	570 838	16 280		587 118
Ventes	884 647	541 922		1 426 569
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	26 918	100 057	883 231	1 010 206
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	615 689			615 689
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	20 067			20 067
Contrats à terme normalisés sur produits de base		1 191		1 191
Contrats de swap de gré à gré sur taux d'intérêt			25 000	25 000

1. La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 6,4 M\$ (2011 : 7,2 M\$) et est présentée sous Autres investissements. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 37,1 M\$ (2011 : 19,5 M\$) et est présentée sous Crédeurs et autres passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(en milliers \$)	Actions cotées et parts non cotées	Obligations	Instruments du marché monétaire	Total
2012				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 302 050	112 471	1 414 521
Institutions financières	79 313	529 820	35 243	644 376
Investissements technologiques	223 457	98 970	19 957	342 384
Manufacturier et primaire	901 526	105 998	39 804	1 047 328
Services et tourisme	551 055	116 876		667 931
Juste valeur	1 755 351	2 153 714	207 475	4 116 540
Fonds engagés mais non déboursés ²	26 324			26 324
	1 781 675	2 153 714	207 475	4 142 864
2011				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 583 968	32 370	1 616 338
Institutions financières	86 676	420 593	74 662	581 931
Investissements technologiques	218 947	81 271	19 863	320 081
Manufacturier et primaire	897 869	116 151	26 945	1 040 965
Services et tourisme	522 586	101 102		623 688
Juste valeur	1 726 078	2 303 085	153 840	4 183 003
Fonds engagés mais non déboursés ²	22 648			22 648
	1 748 726	2 303 085	153 840	4 205 651

1. Cette répartition ne tient pas compte de l'impact des changements de répartition d'actifs découlant des instruments financiers dérivés.
2. Les fonds engagés mais non déboursés auprès de fonds d'infrastructures à l'international représentent les autres investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Ces engagements, dont l'échéance moyenne pondérée est de 1,0 an (2011 : 2,2 ans), sont en dollars américains.

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées dans la détermination des justes valeurs. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur les cours de marché (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

(en milliers \$)	Niveau			Total
	1	2	3	
2012				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	703 132	9 106	-	712 238
Actions et parts non cotées			2 613 025	2 613 025
Prêts, obligations et avances		463 393	1 104 807	1 568 200
Garantis				
Prêts et avances			25 302	25 302
	703 132	472 499	3 743 134	4 918 765
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	1 436 719		77 582	1 514 301
Parts de fonds de couverture			241 050	241 050
Obligations		2 144 909	8 805	2 153 714
Instruments du marché monétaire		207 475		207 475
Instruments financiers dérivés	80	6 400		6 480
	1 436 799	2 358 784	327 437	4 123 020
	2 139 931	2 831 283	4 070 571	9 041 785
Encaisse	13 789			13 789
Instruments financiers dérivés	(45)	(37 095)		(37 140)
	2 153 675	2 794 188	4 070 571	9 018 434
2011				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	697 562	1 964	-	699 526
Actions et parts non cotées			2 097 834	2 097 834
Prêts, obligations et avances		443 257	997 759	1 441 016
Garantis				
Prêts et avances			31 161	31 161
	697 562	445 221	3 126 754	4 269 537
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	1 432 897		76 742	1 509 639
Parts de fonds de couverture			216 439	216 439
Obligations		2 291 343	11 742	2 303 085
Instruments du marché monétaire		153 840		153 840
Instruments financiers dérivés	-	7 193		7 193
	1 432 897	2 452 376	304 923	4 190 196
	2 130 459	2 897 597	3 431 677	8 459 733
Encaisse	6 372			6 372
Instruments financiers dérivés		(19 494)		(19 494)
	2 136 831	2 878 103	3 431 677	8 446 611

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement entre les soldes de début et de fin des justes valeurs de niveau 3.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers \$)	Actions cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances		Total
			Non garantis	Garantis	
2012					
Juste valeur au 31 mai 2011	-	2 097 834	997 759	31 161	3 126 754
Gains (pertes) réalisés	(7 513)	40 148	(11 165)	(1 114)	20 356
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	8 052	185 621	25 866	30 503	250 042
Achats	-	596 940	240 387	25 729	863 056
Ventes et règlements	(539)	(307 518)	(148 040)	(60 977)	(517 074)
Juste valeur au 31 mai 2012	-	2 613 025	1 104 807	25 302	3 743 134
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2012	-	112 411	(872)	(459)	111 080
2011					
Juste valeur au 31 mai 2010	2 850	1 872 239	1 157 432	30 331	3 062 852
Gains (pertes) réalisés	(15 853)	30 970	(24 800)	(1 182)	(10 865)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	13 208	69 241	20 511	(19 156)	83 804
Achats	1 500	363 647	333 117	46 736	745 000
Ventes et règlements	(7 987)	(238 263)	(285 992)	(25 568)	(557 810)
Transferts vers le (hors du) niveau 3	6 282		(202 509) ¹		(196 227)
Juste valeur au 31 mai 2011	-	2 097 834	997 759	31 161	3 126 754
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2011	8 553	29 954	(19 176)	(23 893)	(4 562)

1. Des débetures non garanties ont été transférées du niveau 3 au niveau 2 puisque leur méthode d'évaluation repose maintenant sur des informations de marché observables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

AUTRES INVESTISSEMENTS

(en milliers \$)	Actions cotées et parts non cotées	Parts de fonds de couverture	Obligations	Total
2012				
Juste valeur au 31 mai 2011	76 742	216 439	11 742	304 923
Pertes réalisées		(4 103)	(2 376)	(6 479)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	7 057	16 154	2 138	25 349
Achats	2 392	114 819		117 211
Ventes et règlements	(8 609)	(102 259)	(2 699)	(113 567)
Juste valeur au 31 mai 2012	77 582	241 050	8 805	327 437
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de				
Autres investissements détenus au 31 mai 2012	7 057	10 148	(462)	16 743
2011				
Juste valeur au 31 mai 2010	63 563	220 494	8 281	292 338
Pertes réalisées		(703)		(703)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	2 804	(3 802)	3 726	2 728
Achats	14 309	10 890		25 199
Ventes et règlements	(3 934)	(10 440)	(265)	(14 639)
Juste valeur au 31 mai 2011	76 742	216 439	11 742	304 923
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de				
Autres investissements détenus au 31 mai 2011	2 804	(3 691)	3 720	2 833

Tous les instruments financiers de niveau 3, à l'exception de certaines parts, sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation dont les résultats sont tributaires d'hypothèses importantes provenant de données non observables sur le marché. Bien que la direction juge que ses évaluations à la juste valeur sont appropriées, l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait résulter en des justes valeurs différentes. Lorsque cela est possible, une analyse de sensibilité aux changements d'hypothèses importantes est réalisée. La direction a évalué la situation et établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement possibles ne résulterait pas en des justes valeurs significativement différentes.

Quant à la juste valeur de certaines parts et des parts de fonds de couverture de niveau 3, le Fonds n'a pas accès à l'information sur les placements sous-jacents, elle est alors basée sur la valeur fournie par le commandité ou l'administrateur externe. Ainsi, aucune autre hypothèse raisonnablement possible n'a pu être utilisée.

7. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, le fiduciaire obtient, en échange des titres prêtés, des garanties ou des éléments d'actif représentant un montant minimal prescrit par toute loi applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe entre 102 % et 106 % au 31 mai 2012 (2011 : entre 102 % et 104 %) et la juste valeur des titres prêtés s'établit à 133 M\$ (2011 : 98 M\$).

8. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

(en milliers \$)	2012	2011
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	90 254	102 270
Dividendes et intérêts courus	72 460	81 072
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de convention de rachat	131 507	-
Titres achetés en vertu de conventions de revente	325 443	-
Autres	37 172	80 906
	656 836	264 248

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

9. IMMOBILISATIONS

(en milliers \$)	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
2012			
Bâtisses ¹	67 715	17 179	50 536
Mobilier et équipement de bureau	17 945	15 449	2 496
Équipement informatique	12 966	8 353	4 613
Développement informatique	17 928	14 497	3 431
	116 554	55 478	61 076
2011			
Bâtisses ¹	70 368	15 858	54 510
Mobilier et équipement de bureau	17 169	15 324	1 845
Équipement informatique	11 688	7 413	4 275
Développement informatique	15 348	13 655	1 693
	114 573	52 250	62 323

1. Le coût non amorti de la partie de la bâtisse destinée à la location est de 20,6 M\$ (2011 : 24,3 M\$).

10. BILLETS

Les billets sont remboursables sur demande et portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement de Autres investissements. Ainsi la juste valeur de ces billets provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux et de certains fonds spécialisés, correspond à leur valeur comptable. Le taux d'intérêt au 31 mai 2012 est de 4 % (2011 : 4,25 %).

11. MARGES DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de marges de crédit aux 31 mai 2012 et 2011 d'un montant de 80 M\$. Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement. Aux 31 mai 2012 et 2011, ces marges ne sont pas utilisées.

12. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers \$)	2012	2011
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	204 982	142 626
Instruments financiers dérivés	37 140	19 494
Rachats d'actions	28 072	13 274
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	456 950	-
Charges à payer et autres	89 290	85 500
	816 434	260 894

13. ACTIF NET

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

ACTIONS DE CATÉGORIE A

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

13. ACTIF NET (SUITE)

CAPITAL-ACTIONS (suite)

Autorisé (suite)

ACTIONS DE CATÉGORIE B

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégorie A.

Souscrit

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans cette politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

Modalités de rachat

Le Fonds est tenu de racheter les actions dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé lors de virements et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions. Cet excédent est réduit lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis, en proportion des actions rachetées.

Virements

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 97 M\$ par virements des bénéfices non répartis (2011 : 103 M\$).

Au 31 mai 2012, le Fonds a procédé à des virements des bénéfices non répartis au capital-actions pour un montant cumulé de 1 717 M\$.

ACTIF NET DE CATÉGORIE A

(en milliers)	Série 1		Série 2		Souscrit	Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$
2012						
Actif net au début	311 941	8 084 720	3 563	92 364	727	8 177 811
Bénéfice net		212 353		2 291		214 644
Émissions d'actions	29 225	757 066	386	9 981		767 047
Variation nette des souscriptions d'actions					33	33
Rachats d'actions	(23 393)	(605 970)	(538)	(13 950)		(619 920)
Variation des rachats en attente	(555)	(14 927)				(14 927)
Actif net à la fin	317 218	8 433 242	3 411	90 686	760	8 524 688
2011						
Actif net au début	302 413	7 209 561	3 538	84 349	442	7 294 352
Bénéfice net		642 780		7 503		650 283
Émissions d'actions	28 124	688 157	416	10 092		698 249
Variation nette des souscriptions d'actions					285	285
Rachats d'actions	(18 627)	(455 833)	(391)	(9 580)		(465 413)
Variation des rachats en attente	31	55				55
Actif net à la fin	311 941	8 084 720	3 563	92 364	727	8 177 811

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

14. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges pouvant résulter en des pertes. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. De l'avis de la direction, le montant global des pertes éventuelles, net des pertes comptabilisées, n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

15. PRODUITS

Des intérêts de 16,8 M\$ (2011 : 16,0 M\$) sur les billets sont présentés en diminution des Intérêts à l'état des résultats et capitalisés sous Billets.

16. CHARGES

(en milliers \$)	2012	2011
Traitements et charges sociales	75 451	71 611
Frais de publicité et d'information	15 142	14 338
Frais d'occupation et loyers	10 597	11 115
Honoraires professionnels	7 818	5 612
Honoraires de gestion	7 443	7 870
Déplacements, voyages et représentation	3 807	3 360
Fournitures et matériel de bureau	3 459	3 388
Communication de l'information aux actionnaires	3 247	2 877
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	990	931
Taxe sur le capital		1 064
Produits d'honoraires et autres produits	(6 702)	(4 414)
Produits de location	(4 078)	(4 259)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 057	3 590
Amortissement du développement informatique	917	717
	122 148	117 800

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

17. IMPÔTS

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut obtenir le remboursement de ses impôts payés sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou par l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des bénéfices non répartis. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds est d'avis qu'elle effectuera des augmentations suffisantes de son capital-actions émis et payé pour récupérer cet impôt, celui-ci n'est pas présenté à l'état des résultats mais est inclus sous Débiteurs et autres actifs. Le solde de cet impôt est de 10,3 M\$ (2011 : 9,0 M\$).

Le Fonds, ayant le statut de société privée, peut se faire rembourser une partie des impôts payés sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividende (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite des virements des bénéfices non répartis. La totalité de cet impôt au montant de 31,9 M\$ (2011 : 33,9 M\$) a été appliquée en réduction des impôts sur les bénéfices à payer à la suite des virements approuvés par les administrateurs au cours de l'exercice.

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut, aux fins du calcul de son impôt du Québec, déduire de son revenu imposable ses gains en capital imposables. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

Les impôts sur le revenu net de placement avant impôts se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	2012	2011
Exigibles	26 874	22 925
Futurs	615	3 155
	27 489	26 080

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si l'on appliquait le taux d'imposition de base combiné (provincial et fédéral) au revenu net de placement avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers \$)	2012	2011
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné 46,6 %	58 376	64 177
Dividendes non imposables	(14 158)	(13 242)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(31 912)	(33 903)
Autres éléments	15 183	9 048
	27 489	26 080

Les éléments donnant lieu aux passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	2012	2011
Immobilisations	1 749	1 548
Investissements en capital de développement et autres	2 164	1 750
	3 913	3 298

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le 1^{er} janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations constituées de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mars 2012. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation et de solvabilité a été effectuée en date du 31 décembre 2011 et la prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2012.

Les informations relatives aux régimes se présentent comme suit :

(en milliers \$)	2012		2011	
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
Régimes				
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début	120 826	1 833	102 189	1 679
Coût des services rendus	14 419	87	13 377	87
Intérêts débiteurs	7 009	100	5 950	92
Prestations versées	(1 465)	(29)	(2 097)	(25)
Perte actuarielle	19 241	226	1 407	
Solde à la fin	160 030	2 217	120 826	1 833
Actifs des régimes				
Solde au début	93 246	–	74 118	–
Cotisations du Fonds	9 493	29	6 945	25
Cotisations des employés	5 629		5 755	
Prestations versées	(1 465)	(29)	(2 097)	(25)
Rendement réel des actifs des régimes	5 476		8 525	
Solde à la fin	112 379	–	93 246	–
Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes				
Situation de capitalisation – déficit	(47 651)	(2 217)	(27 580)	(1 833)
Perte actuarielle nette non amortie	33 277	653	13 858	452
Coût (gain) non amorti des services passés	362	(138)	535	(178)
Passif au titre des prestations constituées	(14 012)	(1 702)	(13 187)	(1 559)

Ce passif au titre des prestations constituées est présenté sous Crédeurs et autres passifs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

(%)	2012	2011
Fonds commun d'actions	62,3	62,3
Fonds commun d'obligations	37,4	37,4
Encaisse et autres	0,3	0,3
	100,0	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES (suite)

Les coûts constatés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	2012		2011	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
Coût des services rendus au cours de l'exercice déduction				
faite des cotisations des employés	8 790	87	7 622	87
Intérêts débiteurs	7 009	100	5 950	92
Rendement réel des actifs des régimes	(5 476)		(8 525)	
Perte actuarielle	19 241	226	1 407	
Coût avant ajustements pour tenir compte de la				
nature à long terme des avantages sociaux futurs	29 564	413	6 454	179
Écart entre le rendement réel et le rendement				
prévu des actifs des régimes	(528)		3 562	
Écart entre le montant de la perte ou du gain actuariel constaté et le				
montant réel de la perte ou du gain actuariel sur l'obligation au				
titre des prestations constituées	(18 891)	(201)	(749)	28
Écart entre l'amortissement du coût ou du gain des services passés				
et les modifications effectives des régimes	173	(40)	173	(40)
Coûts constatés de l'exercice	10 318	172	9 440	167

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations du Fonds à ces régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ces régimes non capitalisés, se chiffre à 9,5 M\$ (2011 : 7,0 M\$).

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations constituées et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

(%)	2012		2011	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
Obligations au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	4,50	4,50	5,25	5,25
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Coûts constatés au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,00		6,25	
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurance. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2012 ET 2011

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des sociétés apparentées, qui sont des entreprises qu'il contrôle ou sur lesquelles il a une influence notable. Plusieurs investissements en capital de développement sont considérés comme des sociétés apparentées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts et de dividendes sur les investissements et en certaines charges, notamment des primes payées en vertu de régimes d'assurance.

Le Fonds, dont la majorité des administrateurs sont nommés par la FTQ, a convenu de verser 1,9 M\$ à cette dernière pour l'exercice terminé le 31 mai 2012 (2011 : 1,6 M\$) en vertu d'une entente pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionnariat, de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le Fonds lui a consenti un prêt de 5 M\$, à un taux d'intérêt variable et conditionnel, d'une juste valeur de 3,6 M\$ (2011 : 3,3 M\$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 20 M\$ d'une juste valeur de 13,9 M\$ (2011 : 13,1 M\$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs et autres actifs.

20. GESTION DES RISQUES

Les risques découlant des instruments financiers font partie intégrante des états financiers audités et sont traités dans la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2012*. Le *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2012* est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre comparables à ceux de l'exercice courant.

22. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, le *Relevé des autres investissements*, non audité, ainsi que le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non audité, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.